

OFFICE HLM DU LOT

Par Joce et Bluboux

Vers une privatisation ?

Fabrice Bourgeois, secrétaire départemental de la CGT Finances Publiques, le crie haut et fort. Dans une lettre ouverte au président du Conseil Général, il dénonce la volonté de Lot Habitat de changer de système de comptabilité. En clair, Lot Habitat envisage de passer en comptabilité privée, c'est-à-dire de se passer des services des Finances Publiques (la paierie départementale). Dans cette lettre, la CGT dénonce la suppression de 2 postes et demi pour les Finances Publiques et un surcoût important pour l'office HLM (commissaire au compte, création d'un nouveau poste, affranchissement des 36 000 factures annuelles et 10 000 lettres de relances (en franchise postale pour l'État), le recours à des huissiers de justice en lieu et place des huissiers du trésor, etc.), chiffré par M. Bourgeois à près de 220 000 euros par an. (Retrouvez l'intégralité de la lettre ouverte à l'adresse suivante : <http://tinyurl.com/d2cwowr>)

Nous avons contacté Maxime Verdier, Conseiller Général et président de Lot Habitat, qui est venu « instantanément » nous voir, accompagné du directeur de l'Office, Monsieur Laurent Malien. Tous deux ont une toute autre version et dénoncent un coup de communication. Selon le directeur, le surcoût engendré par le changement de mode de comptabilité a été chiffré aux environs de 50 000 euros annuels, chiffre que le Conseiller Général du canton de Gramat n'a de cesse de comparer avec les 15 millions d'euros de chiffre d'affaire de l'Office. Selon eux, les chiffres avancés par la CGT sont « fantaisistes » et ne tiennent compte ni des économies engendrées (récupération d'un poste consacré à la paierie) ni des nombreuses procédures déjà engagées « en double ». Laurent Malien justifie le surcoût, même minoré, par une volonté de « gagner en souplesse et en autonomie ».

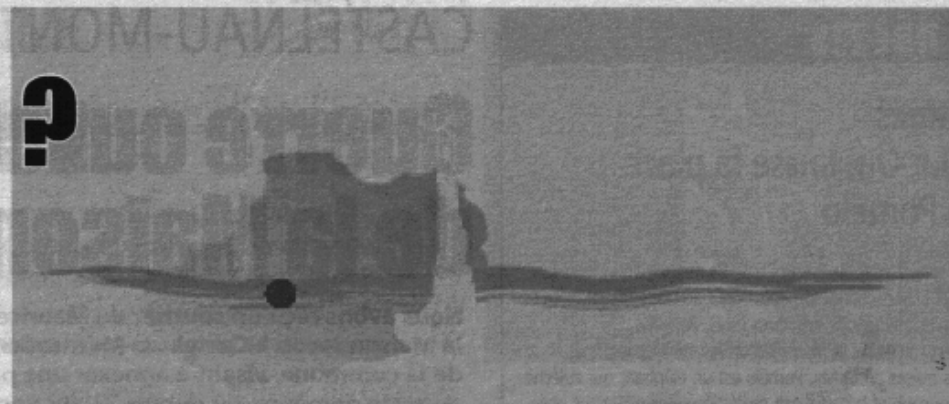
Notre connaissance du dossier et en particulier de la gestion de Lot Habitat étant à peu près la même que celle de la plupart d'entre vous, et

compte tenu du peu de temps que nous avons eu pour travailler sur cette affaire, nous ne pouvons que vous rapporter ici les propos des deux parties. En revanche, nous pouvons vous livrer nos impressions, puisque nous avons reçu les représentants de Lot Habitat tous les deux.

L'entretien vu par Joce

Laurent Malien, avec la force de la conviction d'un chef d'entreprise soucieux de l'efficacité de sa structure, nous a expliqué que le passage en comptabilité privée était destiné à faire gagner à ses employés souplesse et autonomie. L'intention est louable, surtout en matière comptable où il n'est effectivement pas utile de dépenser de l'énergie inutilement en doublant les opérations.

Il est évident que le service public après des décennies de destruction organisée n'est plus au mieux de sa forme et que dans une économie de marché libérale, le centre de paierie départementale peut parfois provoquer certaines lourdeurs administratives.



Un des arguments rapportés par le directeur général de Lot Habitat est le paiement plus rapide des entreprises, notamment celles subissant des problèmes de trésorerie. Ou encore favoriser l'action de la conseillère familiale en économie sociale en matière d'échelonnement de paiement pour les familles en difficulté.

Mais qu'en est-il des garde fous étatiques concernant les dérives potentielles d'une économie galopante auquel même l'office des HLM du Lot ne semble pas échapper. Ne serait-il pas plus intéressant que les entreprises enrichissent le service public de leur savoir-faire et de leurs besoins plutôt que de le désertent ?

À cette question, Messieurs Verdier et Malien, m'ont répondu qu'à moyen terme, il était fort probable que la mission de l'état laisse de côté sa casquette de conseiller, pour endosser plus fermement encore celle de gendarme.

L'entretien vu par Bluboux

La rapidité avec laquelle Maxime Verdier a pris contact avec nous et cette farouche volonté de vouloir désamorcer la petite bombe lancée par la CGT sont pour le moins surprenantes. On ne peut s'empêcher d'y voir une tentative de calmer le jeu à tout prix, surtout après l'affaire de Lot Aide à

Domicile, les remous concernant le projet de voie verte (ligne Cahors-Capdenac), le projet aussi dispendieux qu'inutile de déviation nord du département et les démêlés du président du Conseil Général avec la justice...

Si le législateur a prévu d'encadrer la gestion des fonds publics par un contrôle des services de l'État, c'est pour une raison bien précise : mettre des garde fous. Les réponses apportées par Laurent Malien sont beaucoup trop imprécises et ne sont justifiées que par une volonté « d'autonomie ». Les arguments avancés, concernant un gain de rapidité et de souplesse quant au paiement des entreprises ou dans la gestion des échelonnements de retards de loyers pour les locataires ne sonnent pas vraiment « juste ».

Une bonne partie de l'entretien a été consacrée à la vision que nous pouvions avoir, les uns et les autres, du rôle et de l'utilité des services des finances. La vision de Monsieur Malien est clairement libérale : s'affranchir des règles et se diriger vers un État qui contrôle et sanctionne, après avoir abandonné tout ce qui peut l'être au secteur marchand. Monsieur Verdier, élu du PS, n'était pas vraiment à l'aise dans cet exercice. Nous ne ferons pas de procès d'intention, mais il est clair que si ce projet voit le jour, la vigilance sera de mise...